DÉCEMBRE 2014
N° 1

La Balise Saint-Prex

JOURNAL OFFICIEL
DE LA COMMUNE

Photographie : Marco Lopez

Edito

Vous avez dit : communication ?

Après la brochure sur la vision communale de la législature 2011-2016, voici une nouveauté : un périodique officiel de la Commune de Saint-Prex.

C'est avec plaisir que la Municipalité répond ainsi à la demande de plusieurs membres de notre Conseil communal et lance le premier numéro de notre journal communal trimestriel.

Cette réalisation répond à la volonté d'améliorer la communication entre notre population, de nos jeunes à nos aînés, nos autorités législatives et exécutives, notre administration, nos paroisses, nos sociétés locales, nos entrepreneurs, artisans et commerçants.

Ce journal n'a pas pour but de traiter les sujets d'actualité, ni de remplacer les quotidiens ou hebdomadaires régionaux. Il veut développer une connaissance et un regard approfondi sur notre Commune et sur nos habitants.

Vous découvrirez des articles inédits sur la géographie, l'histoire, la nature, la culture, les sports et toutes les activités de Saint-Prex.

Nous sommes ouverts à tous les sujets passés, actuels ou à venir dans l'intérêt de nos concitoyens et de notre Commune. Saint-Prex a de nombreux atouts et son attractivité réside dans un cadre de vie d'exception, un certain dynamisme et une qualité et quantité de services croissants.

Pour illustrer notre patrimoine, la Municipalité a choisi une photo de 2014 réalisée par drone par un écolier de Saint-Prex « Commune lémanique d'accueil, Saint-Prex construit votre avenir dans le district » et « vos autorités locales s'engagent à réussir ensemble un développement harmonieux et responsable » : ce fil rouge nous accompagne depuis 2011 et doit encore se renforcer.

Nous vous souhaitons du plaisir à découvrir ce premier numéro, le nom du journal, sa mascotte et les articles de nos nouveaux rédacteurs en herbe. Le comité de pilotage se réjouit de recevoir vos suggestions ou collaborations pour les prochaines éditions.

« Laissons dire et faisons bien » reste notre devise favorite. Je conclurai avec Montaigne : « L'amitié se nourrit de communication. »

Je vous adresse au nom de la Municipalité nos remerciements et nos meilleurs vœux pour les fêtes de fin d'année.

Daniel Mosini, syndic

Sommaire

Edito	1
Affaires communales	2
Les Services	3
Les écoles	4
Les paroisses	6
La culture	7
Que du bonheur !	8
Entrepreneurs, artisans et commerçants	9
Sociétés locales	12 - 14
Les coups de coeur…	13
Sports	15
Agenda	16

Affaires communales

Décisions du législatif

Dans sa séance du 27 août dernier, sous la baguette du Président, M. Frédéric Berthoud, le Conseil communal a notamment décidé :

• de consacrer Fr. 200 000.- au remplacement de la conduite d'eau potable et d'une borne hydrante au lieu-dit Vegney,

• d'accorder un crédit de Fr. 195 000.- pour financer l'organisation d'un concours en vue de la construction d'une piscine couverte au Cherrat,

• d'engager Fr. 90 000.- pour financer la réalisation d'un escalier à la route de Rolle, à la hauteur du bâtiment du projet Clos du Cerisier,

• d'accepter le règlement concernant la taxe relative au financement de l'équipement communautaire lié à des mesures d'aménagement du territoire. Il s'agit, en application du droit fédéral, du prélèvement d'une taxe après qu'un bien-fonds aura profité d'une mesure d'aménagement du territoire (passage d'une zone agricole en zone à bâtir ou augmentation du coefficient de constructibilité par exemple). Ce prélèvement sera effectué lors de l'utilisation de ce nouveau droit.

Dans sa séance du 29 octobre, le Conseil a notamment décidé de maintenir le taux d'imposition 2015 à 55 points.

Pour plus de détails, les procès-verbaux des séances du Conseil communal sont archivés sur le site Internet communal (www.st-prex.ch).

L'administration communale pendant les Fêtes

En général

Durant les fêtes de fin d'année, les Services de l'administration communale seront fermés du mardi 23 décembre 2014 à 16 heures au lundi 5 janvier 2015 à 8 heures. Une permanence sera toutefois organisée à la voirie, au Service des eaux et à la station d'épuration.

La voirie

En cette fin d'année, la déchèterie communale sera fermée, outre l'horaire usuel et les jours fériés, le 24 décembre 2014 et le 2 janvier 2015. Le mercredi 31 décembre 2014, elle sera exceptionnellement ouverte de 8 à 12 heures.

Pour rappel, les horaires d'ouverture usuels de la déchèterie sont les **mardi, jeudi et vendredi de 13 à 17 heures. Le mercredi de 13 à 19 heures et le samedi de 8 à 16 heures non-stop.** Adresse : chemin du Glapin 22.

Le ramassage des sapins aura lieu **vendredi 9 janvier 2015 dès 7 heures.** Nous remercions vivement chacune et chacun de ne pas en déposer sur la voie publique avant cette date.

La Municipalité et l'ensemble du personnel communal vous adressent tous leurs vœux pour ces fêtes de fin d'année.

Nouveau service à la population

Depuis quelques semaines, le service administratif bénéficie d'une cabine photographique. Cet appareil permet à tout un chacun d'obtenir six photos au format passeport pour la somme de Fr.10.-. Celles-ci peuvent être utilisées pour différents besoins, mais il est dorénavant possible de faire parvenir une photo numérique directement dans le nouveau système de demandes des cartes d'identité suisses. Cette mise en place est due principalement aux exigences de la Confédération, puisque depuis le 1er octobre 2014, toutes demandes de cartes d'identité suisses se fait uniquement par voie numérique.

Cette nouvelle méthode facilite la tâche des habitants ayant besoin d'une pièce d'identité suisse car il n'y a plus besoin d'apporter sa propre photo passeport.

Pour les nouveau-nés, nous recommandons vivement aux parents de se rendre au Centre de Biométrie, à la voie du Chariot 3 à Lausanne, ceci afin de garantir une prise de vue optimale, ou d'aller chez un photographe. De plus, pour des raisons d'accessibilité limitées aux locaux, nous conseillons aux personnes à mobilité réduite de se rendre également au Centre de Biométrie à Lausanne.

Pourquoi *La Balise* ?

Bouée, marque, signal, jalon, dispositif permettant de guider, de faire suivre un tracé précis.

N'est-ce pas les substantifs qui correspondent à un journal ? Petite commune du lac Léman où vivent 5600 âmes, Saint-Prex fait sa place parmi toutes les villes et villages de La Côte. Le mot « Balise » nous fait penser à l'importance de Saint-Prex. Antenne amovible, elle est un guide qui ne cesse d'avancer et d'évoluer.

Par ailleurs, « la boule », la vraie, comme on la surnomme dans la région a d'autant plus d'importance qu'elle permet de guider des milliers d'avions par année pour atterrir en toute sécurité à Cointrin.

Elle a un côté rassurant, technologique et indispensable unique en son genre. *La Balise* nous fait penser également au côté « voyant ». Avec son magnifique bourg médiéval, ses charmants bords du lac et sa verrerie, passer à côté de cette bourgade serait un manquement pour celui qui veut découvrir notre très riche patrimoine.

Les Services de la Commune

Le service de la voirie et des parcs

Parce qu'un des objectifs de *La Balise* est de renforcer les liens entre la population de St-Prex et ceux qui y exercent des responsabilités publiques, la rédaction présentera, l'un après l'autre, l'ensemble des Services de l'administration communale.

Pour ce premier numéro, place à ceux qui, jour après jour, nuit après nuit, maintiennent la propreté dans nos rues, nos parcs et nos quartiers, libèrent les routes de la neige et ramassent nos ordures.

L'équipe. Placé sous la direction de M. Jean-François Philipona et de son adjoint M. Raphaël Coucet, le Service compte neuf collaborateurs et un apprenti, ce Service a pour tâches d'assurer l'entretien du patrimoine territorial et environnemental de la Commune.

Chaque collaborateur est au bénéfice d'une formation ou d'une expérience professionnelle qui lui permet d'être polyvalent. Ils sont donc appelés à pouvoir effectuer toutes les tâches et missions dévolues à cette entité.

Les missions. Les attributions du Service sont l'entretien de tous les espaces verts, des zones sportives, des massifs floraux, des forêts, des places de jeux et de détente et du cimetière. L'entretien du réseau routier communal et de l'éclairage public fait aussi partie de son cahier des charges. Il en est de même de l'entretien des installations portuaires, des rives du lac et des cours d'eau.

La collecte et la gestion des déchets, l'exploitation de la déchetterie relève aussi des principales activités de cette équipe.

Trois principes. L'entretien ordinaire du patrimoine et des équipements territoriaux de notre Commune est a contrario d'autres réalisations communales peu spectaculaires. Il requiert pourtant une attention soutenue d'abord, un engagement continu ensuite et, enfin, des interventions régulières. La mise en œuvre de ces trois principes permet de réguler les coûts, d'assurer la viabilité et de garantir les standards voulus.

Sécurité. D'année en année, les entretiens, les réfections, les rénovations, les remplacements sont identifiés, quantifiés, priorisés et planifiés.

Souvent très visibles, car actifs dehors, sur le domaine public et vêtus de leurs habits de sécurité, les collaborateurs accomplissent aussi, pour la sécurité et le confort de la population, des tâches dans l'ombre, hors des heures usuelles de travail.

Ainsi par exemple, le contrôle de fonctionnement des 790 luminaires que compte le réseau de l'éclairage public ne peut être exécuté qu'en soirée.

En belle saison, un collaborateur est de service tous les week-ends dès 6 heures pour vider les poubelles publiques des zones de détente et nettoyer les rives du lac.

En hiver. Le service hivernal, qui comprend le déneigement et le salage des routes, trottoirs et places, en règle générale tôt matin, est garanti par la prise de travail d'un collaborateur dès 4 heures, pendant une semaine puis par rotation entre fin novembre et mi-mars.

Doté de nouvelles installations depuis 2011, le Service de voirie et des parcs s'engage au quotidien pour la sécurité des citoyens, le confort de l'usager et la salubrité publique.

Le respect de leur travail doit être la juste récompense de ceux qui œuvrent à ces tâches.

Quelques chiffres éloquents

Entretien des espaces verts (plages, places de sport, etc.) soit ~75 000 m²
Création et entretien des massifs floraux : ~20 000 fleurs
Entretien et renouvellement des bancs publics : ~100
Balayage des routes et trottoirs : ~35 km
Entretien périodique et courant des sacs de routes : ~500 sacs-poubelles
Gestion des poubelles publiques : ~150 et Robidogs ~40

Photographie: Pascal Chapalay

La mue des écoles

Le quartier du Cherrat et de Sous-Allens

Carine Tinguely, municipale

Il y avait en 1971 un besoin d'offrir des classes supplémentaires aux élèves de Saint-Prex enclassés au village, au collège du Chauchy. Un pavillon provisoire comprenant quatre classes est alors érigé à Sous-Allens. Cinq ans plus tard, on construit le Cherrat I pour rapatrier de Morges une partie des élèves de secondaires. Ensuite, une salle de gymnastique double est construite, suivie de la deuxième partie du Cherrat puis de l'agrandissement de Sous-Allens et enfin de la troisième extension du Cherrat.

Il y a en 2014 un besoin d'offrir des classes supplémentaires aux élèves de Saint-Prex…

Avec la mise en place d'HarmoS et la définition de nouveaux cycles, soit deux pour le primaire (1ère à 4e et 5e à 8e) et un pour le secondaire (9e à 11e), la réorganisation scolaire sur tout le Canton s'est accélérée. Pour notre association scolaire, cela s'est formalisé par la fermeture du collège de Villars-sous-Yens, de la salle de rythmique de Lussy et par l'identification de trois sites scolaires compatibles HarmoS, soit 1-4 pour Denens et le Chauchy, 1-8 pour Yens et Sous-Allens et 9-11 pour le Cherrat, établissement regroupant les élèves du secondaire des cinq villages.

La réorganisation scolaire sur tout le Canton s'est accélérée

Un objectif complémentaire de ces regroupements est également de concentrer l'accueil parascolaire, les infrastructures sportives, les bibliothèques ainsi que le personnel de santé, sur un nombre limité de sites. Pour Saint-Prex, nous avons débuté la construction du troisième agrandissement de Sous-Allens pour absorber l'augmentation des élèves et transférer les enfants des 7e et 8e, considérées aujourd'hui comme un cycle primaire sur le même site que les 5e et 6e. Nous avons aussi intégré à ce projet la construction d'un accueil et restauration en milieu scolaire (AREMS) pour accueillir ces enfants sur site lors de la pause de midi.

L'augmentation du nombre d'élèves impose que les infrastructures sportives soient également agrandies. La Municipalité, avec l'appui du Conseil communal, a lancé une étude pour l'agrandissement de la salle double de gymnastique du Cherrat en salle triple. Cet agrandissement permettra en outre de répondre aux besoins de nos sociétés locales et d'accueillir de nouveaux sports tels le handball ou la grimpe.

Finalement, pour être en adéquation avec le nombre de classes et les infrastructures, une cinquième salle de sports doit être envisagée. Au lieu de partir à nouveau sur un projet de salle de gymnastique, nous avons, soutenus par nos collègues des autres villages, projeté de construire une piscine scolaire qui serait ouverte également en permanence au public. Le Conseil communal a donné son accord pour le lancement d'un concours.

Enfin, toute la circulation du secteur ainsi que la question du parcage sont à l'étude. Le projet retenu est la création d'un nouveau parking sur les terrains situés au nord du chemin de Vegney, qui desservirait les écoles, la salle de gymnastique et la piscine.

Il y aura, en 2024, un besoin d'offrir des classes supplémentaires aux élèves de Saint-Prex…

Un agrandissement de six classes supplémentaires a donc déjà été projeté pour offrir des infrastructures optimales à nos élèves et enseignants, sur un site entièrement dévolu aux écoles.

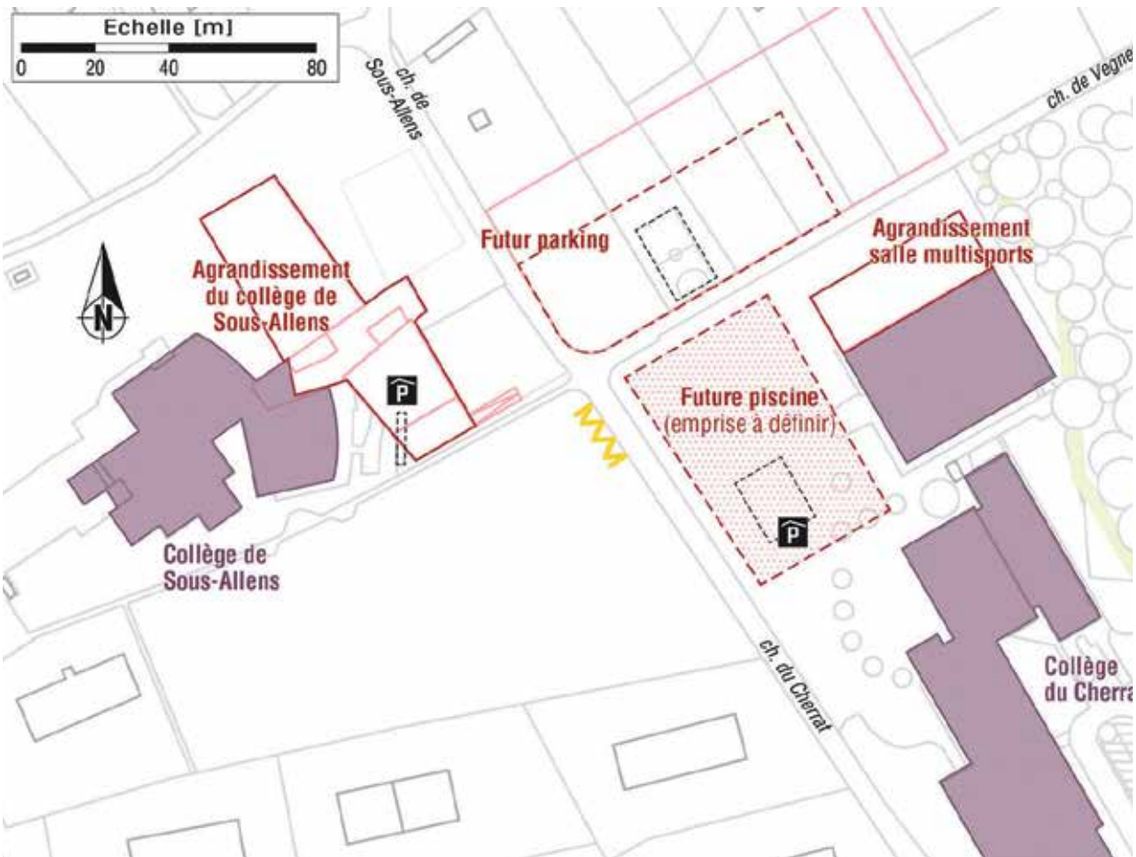

BALLON ROUGE
Jardin d'enfants

Le jardin d'enfants «Ballon Rouge», au Foyer, rattaché à l'Entraide Familiale de Saint-Prex et tenu par deux éducatrices diplômées, accueille vos enfants dès l'âge de 2 ans et demi et jusqu'à l'âge scolaire.

Actuellement, des places sont disponibles.

Le potager « en carré » des écoliers

Marie-Anne Lüthi

En septembre 2012, les enseignantes du collège du Chauchy ont décidé de mener un projet de potager pour les classes de la 1ère à la 4e année primaire. Convaincue par cette idée, la Commune a mis à disposition un terrain qu'elle loue à côté du restaurant de l'Union. M. Dessaux, propriétaire du terrain s'est montré coopératif, acceptant la pose d'un cabanon et offrant une arrivée d'eau. Une aide financière a également été demandée à la Fondation suisse de l'éducation pour l'environnement. Cet organe propose entre autres des aides financières aux écoles qui souhaitent réaliser un projet sur l'éducation à l'environnement.

Le dossier soumis à la fondation accepté, le jardin pouvait démarrer.

Au travail ! Les grands élèves ont mesuré le terrain puis préparé un plan permettant de placer les carrés de la meilleure manière possible. Quelques classes ont posé les carrés selon les indications du plan, effectuant des mesures sur le terrain. Voilà pour les mathématiques et la géométrie ! Une belle coopération a vu le jour. Pendant l'hiver, les enfants ont peint le cabanon. Cette activité commune a permis de décloisonner les classes et de participer à un travail collectif. M. Schütz, nous a fourni tout le matériel nécessaire. Les employés communaux de la voirie ont également participé à cette action. Ils ont rempli les bacs de terre et construit le cabanon que les enfants avaient peint. Ce sont eux aussi qui tondent régulièrement autour des carrés. Cette participation active permet aux écoliers de mieux les connaître et de les sensibiliser aux travaux d'utilité publique de la Commune. Le concierge de l'école, M. Viret, a bien sûr apporté son aide. Une cascade de fraises a été installée par M. Moinat. M. Suter a construit une table avec des bancs. Tout au long de l'année plusieurs bénévoles ont mis la main à la pâte. M. Keusen a placé la gouttière sur le cabanon et prévu l'écoulement du récupérateur d'eau de pluie. Cet été, il a été bien rempli ! Cela nous paraît un bon moyen d'aborder l'écologie.

Bulbes, etc. Pour marquer l'installation du potager, chaque enfant a reçu, de la Commune, un bulbe de tulipe. Cette première plantation a donné lieu à un premier contact concret et à une étude différenciée selon l'âge des élèves. Chaque classe gère « son carré ». Les enfants sèment, arrosent, sarclent, observent et récoltent au fil des saisons. Durant l'année scolaire, sciences, français, mathématiques, pique-nique, etc. sont organisés au gré des activités et des idées des enseignantes. Des objectifs spécifiques à chaque classe sont évalués en suivant le plan d'études. Chaque enfant garde, avec des dessins, des textes, des bricolages, ses découvertes et ses apprentissages.

« C'est une classe à ciel ouvert, un endroit propice à la découverte de la vie du potager, à l'observation en direct de l'évolution d'une plante. Au travers des plantations, les enfants sont sensibilisés aux légumes de saison, de chez nous. Ils prennent conscience de l'importance du milieu naturel et apprennent à le respecter. Petits pas dans le sens du développement durable », explique une enseignante.

Une découverte. Les enfants apprécient ces moments. Quelques témoignages : « Avec les tomates de notre carré, on a cuisiné des tomates à la provençale, c'était bon ! » s'exclame Noah. « J'aime aller au potager pour planter des graines… et moi pour récolter celles de fleurs », se réjouissent Albie et Colin. « Au printemps, j'aime cueillir et manger les fraises, c'est délicieux ! » commente Laël.

A la rentrée du mois d'août les élèves de quatrième primaire se sont cuisinés un repas uniquement avec les produits du jardin. Au menu : pommes de terre, côtes de bettes, aubergines, tomates, colraves. Un vrai régal ! Le jardin est toujours en évolution. Cet automne des framboisiers seront plantés et dans le froid de l'hiver germeront de nouvelles idées …

Et à la chantée de Noël, **le 19 décembre à 12h**, la traditionnelle soupe aux légumes sera agrémentée de persil du jardin. Soyez au rendez-vous !

Paroisse protestante : un nouveau diacre

Renaud Rindlisbacher

« Il n'y a pas de hasard, il n'y a que des rendez-vous » écrivait le poète Paul Eluard. C'est un peu avec cette impression que je suis arrivé à Saint-Prex début septembre.

Après une première expérience dans la paroisse de la Dôle, qui regroupe les villages allant de Crassier à Gingins, je me suis installé au chemin de la Moraine avec mon épouse. Peut-être avez-vous déjà vu mon visage dans le village, au bord du lac, au centre commercial ou au temple.

Permettez-moi de me présenter en quelques mots : je m'appelle Renaud Rindlisbacher, j'ai 28 ans et je suis le nouveau diacre de la paroisse réformée de Saint-Prex-Lussy-Vufflens, où j'exerce un ministère à mi-temps.

Celui-ci est axé sur la pastorale de Saint-Prex, l'œcuménisme et la vie communautaire, à savoir la mise sur pied de rencontres et d'activités pour adultes et jeunes adultes.

Arriver dans une nouvelle paroisse, tisser des liens et trouver ses repères nécessite du temps. Ainsi, je suis actuellement en phase d'observation. Mon objectif est de pouvoir lancer quelques projets pour le printemps 2015.

D'ici là, je me réjouis de mieux découvrir Saint-Prex et de faire votre connaissance, que ce soit lors de manifestations villageoises ou dans le cadre d'une activité avec la paroisse.

Tél. 021 331 58 17
renaud.rindlisbacher@eerv.ch

Groupe de silence

Depuis quelques mois, un groupe de silence œcuménique s'est formé à Saint-Prex. Il se retrouve **tous les vendredis de 13h30 à 14h** au temple ou, en cas de service funèbre, à l'église catholique.

Le déroulement des rencontres est le suivant : brève lecture d'un texte méditatif, écoute de quelques versets d'un psaume ou d'un autre passage de la Bible, suivis d'un temps de silence de 20-25 minutes et d'une prière de clôture.

Toute personne est bienvenue, que ce soit une fois, de temps en temps ou régulièrement. Si vous avez soif de silence et de spiritualité, n'hésitez pas à venir tenter l'expérience.

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter une des 2 responsables : Anne Sandoz Dutoit au 021 806 19 23 ou bien Nathalie Laederach au 021 803 50 72.

Deux rendez-vous au temple de Saint-Prex :

- un culte le **14 décembre à 9h15**, pour le 3e dimanche de l'Avent
- le culte traditionnel de Noël du **25 décembre à 10h**, avec le Chœur mixte de Saint-Prex.

Paroisse catholique : accueil, aide, visite, partage

Arlette Coulon

Photographie : Pascal Chapalay

La paroisse catholique de Saint-Prex se veut au plus près de chaque paroissien-ne, quel que soit son âge ou sa sensibilité par le biais de différents groupes qui accueillent ou viennent en aide à ceux qui en ont besoin.

Aux plus jeunes sont offerts des **parcours catéchétiques** lumineux.

Tous ont la possibilité d'intégrer ou de mettre sur pied des rencontres d'**Evangile à la Maison**.

Les **Visiteurs** souhaitent les anniversaires aux octogénaires et plus, les invitent à une course estivale ainsi qu'à une fête de Noël. Celle-ci aura lieu le **mercredi 3 décembre dès 14h** à la salle Cécile Allamand à Saint-Prex.

Ecoute & Présence accompagne les personnes gravement malades ou en fin de vie.

Le sens du partage s'étend à l'étranger avec le groupe **Missions**.

Bienvenue aux nouveaux laïcs qui souhaiteraient renforcer les rangs !

Infos www.cath-vd.ch ; **Secr.** 021 825 15 68 (Rolle) ou 021 811 40 10 (Morges) ; **Visiteurs** 021 806 19 40 ; **Bibliothèque** 021 806 15 96 ; **Ecoute & Présence** 077 497 27 70

UNITÉ PASTORALE « LA VENOGE-L'AUBONNE »

Prêtres : Edgar Imer, curé modérateur ; abbé Guy Jeanmonod

Messes dominicales

Aubonne : sa à 18h / Morges : sa à 18. - di à 9h30 / Rolle : di à 9h30 / Saint-Prex : di à 11h / Apples : 2e et 5e di à 11h15 / Bière : 4e di à 11h15 / Préverenges : 1er et 3e di à 11h15.

Messes en semaine

Aubonne : me à 18h / Morges : ma à 18h30 – me à 8h30 – je à 8h30 – ve à 18h30 / Rolle : ma à 12h30 / Saint-Prex : ve à 8h30 (sauf dernier ve du mois) / Gimel : dernier ve du mois à 18h

Messes des communautés linguistiques

En **italien** : Morges : 1er, 3e et 5e di à 11h / Rolle : sa à 18h
En **espagnol** : Morges : sa à 19h30
En **portugais** : Morges : di à 10h (la Longeraie) / Saint-Prex : di à 8h30.

Association Espace Catherine Colomb

Christine Barbey

« Espace Catherine Colomb » est une association créée en 2009 à Saint-Prex. Elle a pour but de faire connaître et mettre en valeur les métiers d'art, ainsi que les métiers et le savoir-faire des artisans.

L'association le fait en mettant sur pied des expositions ou d'autres manifestations telles que démonstrations des techniques, visites commentées, lectures ou conférences.

C'est grâce au soutien de la Commune que l'association peut organiser 3 à 4 expositions par année à la salle Araucaria. Tous les membres du comité sont bénévoles, et l'association compte, à ce jour, 70 membres cotisants.

Parmi les nombreuses expositions qui se sont déroulées ces dernières années, on peut citer notamment :

- « Pêcheurs du Léman », en hommage à René Bugnon dit « Tato ». Pour cette exposition, sept classes d'élèves de Saint-Prex ont participé en construisant un immense brochet en papier mâché peint qui était suspendu dans la salle.
- « Camille-Thérèse Robert », artiste résidant à Saint-Prex, qui nous a montré un large survol de ses multiples talents : tapisserie, art du vitrail monotypes et gravures sur bois.
- « L'Argent », exposition démontrant toutes les étapes de la fabrication de papiers-valeurs, avec démonstration par un graveur de timbres-poste et billets de banque.
- « Saint-Prex sur les quais ». Dans le cadre de cette fête de la Commune, l'association a organisé une grande exposition au Vieux-Moulin, avec les œuvres d'enfants des classes primaires de Saint-Prex, ainsi que de 18 artistes de la région.

La prochaine exposition se déroulera du **21 novembre au 7 décembre 2014** à la salle Araucaria et vous invite à découvrir le monde merveilleux de Susan Litsios.

Les Concerts Classiques de la Région Morgienne (CCRM)

Edith Corbaz

La CCRM a été fondée en 1959 par quelques mélomanes soucieux d'offrir des concerts de musique classique à la population. Jusqu'à la fin des années 70, ce projet a répondu à un réel besoin et a remporté un vif succès. Des artistes de renom se sont produits, assurant ainsi la pérennité de cette création. Puis, l'essor de la vie culturelle dans les années 80 et l'ouverture du Théâtre de Beausobre en 1986, ont multiplié le nombre de spectacles, créant ainsi une concurrence sérieuse, mais aussi stimulante pour notre association.

En 1999, sous l'impulsion d'un nouveau comité (toujours bénévole) l'association a cherché une nouvelle orientation mieux adaptée aux réalités musicales et financières du moment. Ainsi est née l'association des « Concerts Classiques de la Région Morgienne », organisant six concerts par année entre Morges et Saint-Prex. Les CCRM ont fêté leur 50e saison en 2009 et, fort de ce succès au fil du temps, le comité a décidé de continuer l'aventure. Soucieux de se démarquer des autres offres régionales, la 55e saison 2014-2015 s'annonce variée, surprenante et même spectaculaire (!), les CCRM réservant une place de choix aux jeunes talents dans leur programme.

Nous avons le privilège de pouvoir présenter nos six concerts annuels dans un éventail de lieux appropriés, tels que le Théâtre de Beausobre qui nous permettra d'accueillir plus d'une centaine de jeunes musiciens provenant de toute la Suisse, le Temple de Morges, la magnifique salle du Casino de Morges, sans oublier l'Eglise romane de Saint-Prex et le Centre sportif et culturel du Vieux-Moulin de Saint-Prex. C'est dans ce lieu particulièrement bien adapté à la programmation de nos concerts qu'a été donné, dimanche 2 novembre 2014, le coup d'envoi de notre nouvelle saison avec les accents dynamiques et harmonieux du Chœur des Armaillis de la Gruyère. Prochain spectacle, **dimanche 7 décembre à 17h**. Pour ce concert de Noël, qui sera donné au Vieux-Moulin de Saint-Prex également, l'ensemble Ad Libitum et le Chœur d'enfants « En'chanté » et ses 38 voix. Au programme : des chants populaires fusionnels entre les cuivres et le voix enfantines… puis avec le public. L'entrée est libre, chapeau à la sortie… A bientôt donc.

Programme de la saison 2014-2015 sur www.ccrm.ch

Que du bonheur !

La recette des Paysannes vaudoises

Pour ce premier numéro de La Balise, *voici une belle double entrée pour six personnes, facile à réaliser et qui plait à tous*

VERRINE DE MOUSSE DE TRUITE FUMÉE

Ingrédients

- 250 g de filets de truite fumée
- 1 jus de citron
- 1 pointe de paprika
- 1 botte de ciboulette ciselée
- 200 g de demi-crème acidulée
- sel, poivre

Réalisation

Disposer les filets de truite, la demi-crème acidulée et le paprika dans le bol du mixeur. Arroser de jus de citron et réduire en mousse.

Intégrer la ciboulette ciselée. Assaisonner.

Dresser dans des verrines et décorer selon votre envie.

TARTARE DE FÉRA FUMÉE

Ingrédients

- 180-200 g de filet de féra
- 1 cc de moutarde à l'ancienne
- quelques gouttes de jus de citron
- 2 cs de crème entière
- 1 cs de ciboulette ciselée
- quelques gouttes de tabasco
- poivre

Réalisation

Couper les filets de féra en brunoise. Ajouter et mélanger tous les ingrédients. Couper une baguette de pain en tranches et les toaster. Tartiner de beurre et ajouter votre tartare.

Accompagner ces recettes d'une salade de rampon ou pendant la période estivale d'une salade à tondre ou d'un mesclun.

Découverte d'un établissement d'époque romaine à Saint-Prex

Romain Guichon, Archeodunum SA

Pièce à hypocauste

Dans le cadre d'un projet immobilier situé route de Lussy, une fouille archéologique réalisée entre le 11 août et le 3 octobre 2014 par la société Archeodunum SA, sous l'autorité de la Section d'Archéologie Cantonale de l'État de Vaud, a permis de dégager les vestiges d'un établissement d'époque romaine sur une surface de plus de 700 m².

Les premiers éléments de datation indiquent que l'ensemble des bâtiments, sans doute constitutif d'un complexe rural beaucoup plus vaste (villa), a fonctionné du 1er au 4e s. apr. J.-C.

Les opérations de fouille ont mis au jour des espaces de circulation (cours, portiques), des pièces d'habitation ou de service ainsi qu'une zone thermale remarquablement conservée, caractérisée notamment par deux pièces chauffées par le sol au moyen de foyers semi-enterrés. De manière générale, les différents aménagements mis en évidence au sein des bâtiments (murs maçonnés ou en terre et en bois, couvertures de tuiles, niveaux de sols en mortier, en gravier ou en terre battue, etc.) témoignent de la variété des modes de construction romains et de leur évolution au cours des siècles.

Les éléments architectoniques ou décoratifs rencontrés (colonnes en pierre, placages de marbre, peintures murales, etc.) reflètent un cadre de vie luxueux, dont on pourra saisir le fonctionnement quotidien par l'étude du mobilier récolté (vaisselle en céramique et en verre, monnaies, ossements animaux, etc.).

À l'échelle régionale, cette découverte s'ajoute à la liste restreinte des villas antiques explorées sur l'arc lémanique (Pully, Commugny) et constitue un précieux témoignage des processus de romanisation du territoire helvète au tournant de notre ère.

Au niveau local, l'identification de cet établissement, encore en fonction durant l'Antiquité tardive (3e-4e s.), permettra certainement de poser un regard nouveau sur la genèse du bourg médiéval de Saint-Prex.

Fût de colonne

Pièce à abside

Col d'amphore

Photographies : Archeodunum SA

Entrepreneurs, artisans et commerçants

Au fil des années, le bétail a presque disparu des paysages et des étables de Saint-Prex. Aujourd'hui, seul un domaine agricole élève encore des bovins pour produire du lait. Il est exploité par la famille Morand et se trouve sur la route de Villars-sous-Yens.

Exploitation familiale depuis 1958, sur ce site situé presque aux confins de notre territoire, elle fut reprise par Alain en 1989. Au fil des années, il a pu observer l'urbanisation de notre Commune s'approcher de sa ferme et la surface de ses terres louées se réduire régulièrement de quelques ares.

Comme pour probablement de nombreux autres éleveurs en Suisse, les perspectives d'avenir ne sont donc pas des plus optimistes.

Une passion. Cependant c'est avec une certaine malice, qui cache sa passion pour son métier, qu'Alain parle de ses motivations et de ses objectifs et qu'il a accepté de répondre à nos questions.

Ainsi, Alain et son épouse Thérèse, parents et grands-parents de 3 filles adultes et 2 petites-filles, ont l'espoir que leur beau-fils s'intéresse à ce domaine. Clairvoyants, ils restent cependant réservés et sont conscients que deux familles ne peuvent pas vivre du produit de l'exploitation. Il faudra donc bien apprécier la situation en temps utile.

Habitat mixte. De son enfance, Alain se rappelle que dans le quartier, seules les maisons de Beaufort, la ferme du Grand Clos et la sienne existaient. Depuis lors, les villas et les immeubles se sont multipliés et sont désormais attenants à ces pâturages. Passionné de traditions, Alain relève que la cohabitation deviendra de plus en plus difficile, car précise-t-il : « Nos voisins veulent vivre à la campagne, mais sans ses inconvénients. » Et… les cloches tintent !

Les animaux. La famille Morand déplore aussi que parfois des citoyens, pour le plaisir du contact avec les animaux, les nourrissent, créant ainsi des complications qui peuvent aller même jusqu'à la mort de l'animal. Et que dire du littering et des déchets ainsi accumulés dans le fourrage ou dans les cultures…

Dernier membre producteur de lait de la société de Laiterie et d'agriculture de Saint-Prex, il dit sa passion pour son troupeau de 15 vaches et 10 veaux et génisses de la race Holstein.

Jusqu'à il y a quelques années, Alain vendait encore quelques litres en direct à la ferme à une clientèle d'habitués et friande de lait cru. Depuis toujours son lait est acheté par la société des Laiteries réunies de Genève, qui aujourd'hui le collecte à la ferme et non plus à la laiterie du Bourg. Ainsi tous les deux jours un camion prend en charge le produit des 2 traites journalières, entretemps stocké et réfrigéré dans une cuve à lait.

Les cultures. Le tiers de la surface de son domaine est consacré à la production de fourrage et à la pâture. Sur le reste des terres, les Morand produisent du colza, du maïs, de l'orge, du blé, des pois et … du raisin.

« Ce n'est pas tous les jours facile » conviennent-ils en couple mais « tant que c'est jouable, nous n'abandonnerons pas notre bétail » car tout sourire ils se plaisent à dire : « Cela nous oblige à nous lever de bonne heure et à ne pas rentrer tard », mais aussi…« Nous on gouverne ! ».

La ferme d'Alain Morand

Roger Burri, municipal

Photographies : Pascal Chapalay

Entrepreneurs, artisans et commerçants

Chaillot Bouchons

Virginie Bugnon

Voici une belle entreprise familiale, fondée au du début du 20e siècle, qui est installée sur notre Commune depuis 2004.

Chaillot Bouchons est spécialisée dans l'art du bouchage et spécifiquement dans celui du bouchon en liège. Ce liège que Chaillot Bouchons sélectionne avec soin provient de l'écorce externe du chêne-liège, arbre d'une remarquable longévité. Il faut attendre 25 ans avant le premier écorçage et celui-ci peut se renouveler tous les 9 ans, sans nuire aucunement au développement du chêne-liège. Ce n'est qu'à partir du troisième écorçage que le liège atteint la qualité indispensable à la fabrication des bouchons naturels. Par sa légèreté, son élasticité et son imperméabilité le bouchon en liège reste un produit inégalé. Par-dessus tout, le liège peut se targuer d'être un matériau 100% naturel, recyclable et biodégradable.

Au Portugal. Afin d'obtenir la meilleure sélection de matières premières, Chaillot Bouchons a créé une entreprise au Portugal appelée Portoswiss Cork. Celle-ci s'assure du contrôle total, dès la récolte du liège sur l'arbre, jusqu'à la fabrication du bouchon. Les bouchons sont ensuite transportés par camion jusqu'à Saint-Prex où ils seront marqués et bénéficieront du traitement de surface adéquat.

En Suisse. Avec 16 collaborateurs en Suisse dont deux points de vente en Valais et au Tessin, Chaillot Bouchons écoule plusieurs dizaines de millions de bouchons dans notre pays ainsi que dans les pays limitrophes (France, Autriche et Sud de l'Allemagne).

Et si vous vous demandez lorsque vous déboucherez votre prochaine bouteille, si le bouchon vient de chez Chaillot, le signe distinctif est MC, acronyme pour Maison Chaillot. Alors à votre bonne santé !

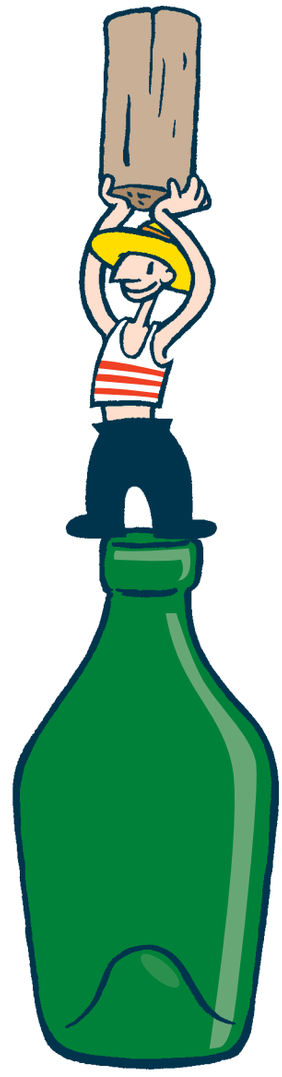

Histoire d'une verrerie centenaire

Pierre Corajoud

En 1906, Henri Cornaz arrive à Saint-Prex à l'âge de 37 ans. Après avoir créé et géré plusieurs usines jusqu'en France, il vient d'acheter un domaine avec des vaches pour retrouver ses racines terriennes.

Du sable fin. C'est en effectuant des sondages afin de chercher de l'eau, pour sa ferme et une scierie attenante, qu'Henri Cornaz découvre l'existence d'un sable fin de qualité. Son esprit d'entreprise refait surface. Il décide alors d'exploiter ce sable en créant une verrerie, qui ouvre ses portes en 1911 tout près de la gare ; le réseau ferroviaire permettant d'acheminer sans mal le verre produit.

Un an plus tard, Henri Cornaz achète la verrerie de Semsales en pays fribourgeois, près de Châtel-Saint-Denis. Cette usine fermera ses portes quelques années plus tard durant la guerre. Les ouvriers fribourgeois vont alors affluer à Saint-Prex pour y travailler. Ils seront logés tout près de l'usine, dans des maisons ouvrières entourées de potagers. En 1931, 36 maisons et immeubles se déploient sur les 11 hectares appartenant à la verrerie ; la population du village étant passée, quant à elle, de 870 habitants en 1910 à 1350 en 1931 !

La Salle de la Paix

La Salle de la Paix. L'arrivée en terre protestante de cette importante population à obédience catholique ne va pas se faire sans mal. En 1918, la création de la Salle de la Paix, encore visible aujourd'hui entre la verrerie et l'église catholique, favorise une entente réciproque entre ces deux types de population. Car dès les débuts, cet édifice, destiné en premier lieu aux employés de l'usine, était aussi ouvert aux sociétés locales. Dans l'esprit paternaliste de l'époque, les activités proposées dans cette salle permettaient de tisser des liens entre les employés, mais aussi d'éviter que les ouvriers ne passent trop de temps à s'égarer, par exemple dans les bistrots des alentours. Dans la même optique, les fresques ornant les murs, réalisées par Laurent Vanni sur commande d'Henri Cornaz, représentent l'amour du travail bien fait et des valeurs qui vont de pair, dans des décors champêtres ou industriels. Seul le plafond incite à la rêverie, avec une fresque représentant le ciel et des angelots. D'une manière générale, le langage pictural de ces fresques s'adresse à un public populaire.

La Salle de la Paix n'est malheureusement pas ouverte au public. Par contre, il est possible de visiter l'église catholique qui se trouve juste à côté et d'y voir, notamment, un vitrail, réalisé par l'artiste fribourgeois Yoki. Deux écussons, celui de la Commune de Saint-Prex – un lys – et celui noir et blanc du canton de Fribourg, s'y côtoient. Tout un symbole !

L'ère Vetropack. Aujourd'hui, la verrerie de Saint-Prex fait partie du groupe d'entreprises Vetropack, qui compte plusieurs usines en Europe, tout en restant une entreprise familiale. Pionnière dans le domaine du recyclage depuis les années 1970, la verrerie est la seule entreprise de ce type en Suisse. Du verre usagé (en moyenne 80%) est refondu pour créer de nouvelles bouteilles. L'usine Vetropack de Saint-Prex produit environ 1 million d'emballages en verre par jour. Il s'agit en majeur partie de bouteilles de couleur verte en quatre nuances différentes, utilisées principalement pour le vin et la bière sur le marché suisse, mais également exportées en France et en Autriche.

Pékin-Vélos, un modèle original

Elisabeth Locher

Nous avons tous entendu parler un jour ou l'autre de « Pékin Express », l'émission de la chaîne M6, mais avez-vous déjà entendu parler de « Pékin-Vélos »? Si les titres commencent de la même manière, c'est bien là leur seul point commun.

En effet, notre Commune a le plaisir de compter parmi ses artisans Daniel Oberson et son atelier de réparation de vélos, y compris les vélos électriques.

Le mot « Pékin » est un clin d'œil destiné à Connie, l'épouse de son fils Johann, qui vient de cette grande et belle ville.

Passionné de mécanique et travaillant dans le domaine des deux-roues depuis plus de 35 ans, Daniel Oberson a ouvert son atelier « Pékin-Vélos » en juin 2012. A l'instar de Steve Jobs (!), il l'a aménagé dans le garage de la maison familiale à la route de Rolle 1, où il effectue ses réparations le soir après le travail.

Comment ça marche ? La marche à suivre est affichée sur Internet mais aussi à l'entrée de la propriété. Le client dépose son vélo devant la maison. Il prend un cadenas mis à disposition et le ferme sur son vélo. Puis il met la clé dans la boîte aux lettres avec la fiche des réparations à faire, qu'il aura préalablement remplie. Le client peut aussi contacter Daniel Oberson par SMS (079 409 13 20) ou courriel (oberson.daniel@bluewin.ch). Quand le travail est effectué, le client est prévenu par SMS. Il peut alors tranquillement venir reprendre son vélo à tout moment, même le soir, ce qui est fort apprécié.

Après plus de deux ans d'activité, Daniel Oberson est très satisfait de cette expérience. L'échange par SMS permet de garder des contacts avec les clients et il apprécie beaucoup ce côté humain.

Sur un autre plan, il déplore que de nombreuses personnes jettent à la benne leur vélo au lieu de venir le trouver. Dans de nombreux cas, il pourrait parfaitement les retaper et les céder ensuite à des étudiants ou des familles. Si vous envisagez de vous débarrasser de votre vélo donc, n'hésitez pas à le contacter.

Pékin-Vélos
Rte de Rolle 1
www.pekin-velos.ch

Festival DécouvRire

Concetta Pino

La 7e édition du Festival d'humour vient de fermer les portes du Vieux-Moulin et nous pouvons déjà dire qu'il fut un bon cru. Créé pour offrir une scène et un public aux jeunes talents de l'humour, il nous a permis cette année encore de faire de belles découvertes !

Le concept : trois soirées pour apprécier les prestations de douze artistes, venus de Suisse, de France et de Belgique, parrainés cette année par Karim Slama qui a œuvré en outre comme maître de cérémonie du Festival. Il nous a également régalé chaque soir de ses sketchs.

C'est certain, il y en a eu pour tous les goûts : du stand-up classique à la chanson comique en passant par des alliages de mimes et de bruitages, des démonstrations époustouflantes d'improvisations, d'humour noir (mais en nuances…) mais aussi d'audace et d'humour décalé. A entendre les applaudissements et les rires, cet exercice « remède contre la morosité et substitut aux antidépresseurs » a beaucoup plu.

Malgré un public moins nombreux que l'année précédente, dû en partie aux nombreux événements du week-end dans la région, nous tirons un bilan positif de la manifestation. Le concept du parrain durant les trois soirs a apporté une vraie amélioration aussi bien auprès des spectateurs que des humoristes avec qui Karim Slama a su créer une parfaite complicité.

Les Dicodeurs ont également contribué à la notoriété du Festival, grâce à l'accueil de la Confiserie Christian Boillat à Saint-Prex qui a permis l'enregistrement de l'émission dans ses locaux lundi 15 septembre, et sa diffusion sur les ondes de la RTS la semaine même du Festival.

Nous tenons également à remercier tous nos partenaires ainsi que la Commune de Saint-Prex pour leur soutien, qui nous permet chaque année de rassembler les artistes de demain et de réjouir le public du Vieux-Moulin.

Alors le rendez-vous est pris pour la 8e édition qui aura lieu du **jeudi 24 au samedi 25 septembre 2015 !**

FSG de Saint-Prex

Laurie Tornare

La société de gymnastique du village qui fête son 101e anniversaire cette année n'a pas une seule ride et sa santé est très bonne !

Forte de 396 membres âgés entre 2 ans et demi et 87 ans, elle propose des groupes pour tous les âges et pour toutes les disciplines que regroupe la gymnastique, soit de l'athlétisme, des agrès, de l'aérobic, etc.

Très active dans le village, elle organise deux manifestations majeures par année : le Challenge Gottraux qui a lieu en septembre et bien sûr sa soirée annuelle de gymnastique en décembre. Et c'est bientôt là ! Cette année les gymnastes revêtiront les costumes de leurs super-héros préférés pour vous présenter un beau spectacle.

Les Justiciers de Saint-Prex vous donnent donc rendez-vous les **vendredi 5 et samedi 6 décembre à 20h** à la salle de gymnastique du Cherrat. Vente des billets dès le **mercredi 26 novembre** à la Pharmacie Polla dans le centre Coop de Saint-Prex.

L'après-soirée sera animé le vendredi et samedi par DJ Santo au bar, mais aussi par notre homme orchestre Micky's qui sera présent le samedi soir à la buvette dans le collège du Cherrat.

Alors n'attendez pas réservez la date et venez passer une super soirée en notre compagnie. On vous attend nombreux !

www.gym-stprex.ch

FC Amical Noël avant Noël

Barbara Regamey, municipale

Le week-end des **13 et 14 décembre 2014**, les juniors du FC Amical inviteront pour la 15e fois les équipes amies pour le désormais traditionnel tournoi de football de Noël. Pendant deux jours, les murs de la salle du Cherrat résonneront aux sons des encouragements et des applaudissements d'environ 42 équipes de footballeurs et footballeuses entre 7 et 14 ans, accompagnées de leurs supporters.

L'idée de cette joyeuse fête avait mûri dans la tête – ou plutôt dans le cœur grand comme un ballon de foot – de Carmelo Todaro, président de la section juniors du FC Amical depuis 24 ans. Avec la construction de la salle de gym au Cherrat, la voie était libre pour un tournoi en salle. Une rencontre festive qui réunit, depuis le début, une équipe de fidèles « potes » accompagnée de toutes les « générations » du club autour de Carmelo Todaro pour quatre demi-journées de jeux réunissant les catégories C, D, E et F. Aujourd'hui l'organisation est bien rodée et elle peut compter sur de nombreux donateurs.

Volontairement planifié avant Noël, ce tournoi se distingue par son originalité: un grand sapin décoré, une belle restauration, le Père-Noël comme VIP, de beaux trophées qui restent des années sur les étagères des footeux, tout cela pour faire la fête pour et avec les enfants.

Tout vient à point… Parmi beaucoup d'anecdotes, Carmelo Todaro se souvient de ce tournoi lors d'un hiver neigeux : les trophées n'étaient pas arrivés à temps, le camion les transportant étant resté coincé au Grand-Saint-Bernard. Les organisateurs attendaient la livraison. Le matin : rien. A midi : rien. La finale du tournoi arrive, on joue la pendule, on meuble, rien n'y fait, toujours pas de camion. On donne le coup d'envoi de la dernière partie de la journée. Tout le monde se résigne : les enfants rentreront bredouilles. Mais voilà que le camion arrive pendant que se jouait la finale. On s'active et en quelques minutes les trophées sont déballés et prêts pour la distribution des prix. Joli cadeau de Noël !

Au niveau sportif, ce tournoi a intensifié les liens avec de nombreux clubs amis. Le plus fidèle participant est le FC Etoile Carouge (GE). Ce club est une pépinière de bien des talents, dont Johan Djourou et aussi Bernard Brodard, vice-président du FC Amical.

La Jeunesse de Saint-Prex

Loïc Blauth

La Jeunesse de Saint-Prex, créée en 1828, est l'une des plus anciennes sociétés du village. Elle compte actuellement une douzaine de jeunes membres entre 16 et 26 ans. La plupart d'entre eux viennent de Saint-Prex mais elle accueille aussi avec bonheur des amis de certains villages alentour comme Etoy, Tolochenaz ou encore Bussy-Chardonney.

Des activités variées. La Jeunesse participe à la vie du village, notamment en animant ses rues au son des tambours pendant la période de Nouvel-An ainsi qu'au marché de Noël et lors du cortège de la Fête nationale.

Tout au long de l'année, elle prend également part à de nombreux tournois, qu'ils soient sportifs ou non. Rien n'est exclu : du volley aux matchs aux cartes en passant par le football, la pétanque, le babyfoot, etc. La Jeunesse de Saint-Prex est membre du giron de l'Aubonne et de celui, fédéré, du Pied du Jura. Elle participe donc chaque été (à l'exception des années de la « Cantonale ») à ces girons ainsi qu'aux autres girons de la Fédération. De grands moments !

La Jeunesse de Saint-Prex organise chaque année un tournoi de unihockey. Le dernier s'est déroulé ce 11 octobre. Elle prend aussi en charge le traditionnel bal du « P'tit Nouvel An » dont le prochain a été fixé au **samedi 10 janvier 2015**, dès 21h au centre culturel et sportif du Vieux-Moulin. Comme depuis plusieurs éditions, le thème de cette année sera « Le bal des neiges ». Il sera animé pour la deuxième année consécutive par la disco mobile « TiberTeam ». Un caveau accueillera, dès 21 heures aussi, celles et ceux qui désirent se réjouir sans forcément mettre le feu à la piste. On leur y servira les excellents vins de nos vignerons saint-preyards… mais aussi thé, café et autres joyeusetés sans alcool.

Ouvert à toutes et à tous, ou presque… La Jeunesse accueille volontiers de nouveaux jeunes motivés qui désireraient intégrer une société active, imaginative, conviviale et, bien entendu, dynamique au sein du village de Saint-Prex. Pour en savoir plus : www.jeunessedestprex.ch.

Conditions d'admission : être âgé de 15 ans minimum, avoir terminé sa scolarité obligatoire, ne pas être marié.

Une seule adresse : jeunesse.st-prex@gmail.com.

Les coups de cœur…

…des bibliothécaires

Mauvaise foi

La Canadienne Marie Laberge se lance ici, pour la seconde fois, dans l'univers du polar !

Le commissaire Patrice Durand et la détective Vicky Barbeau vont reprendre les conclusions d'une vieille enquête quelque peu bâclée, mais qui a tout de même valu vingt ans de prison à un homme apparemment innocent.

Une affaire très bien ficelée, avec son lot de non-dits, de secrets et de terrifiantes pratiques : nos deux enquêteurs auront fort à faire avec tous les taiseux du village. Et vouloir lutter contre l'Église risque d'être peine perdue…

L'auteure nous prouve une fois de plus son attachement à ses personnages et sait le communiquer. Quant à son écriture teintée d'expressions québécoises, elle est un délice.

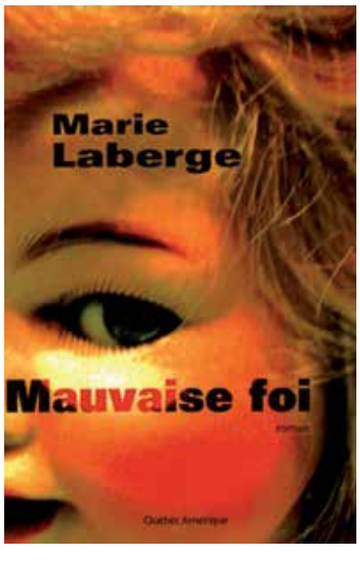

…de la ludothécaire

Le SKIPBO

Ce jeu est le petit frère du UNO, mélange de crapette et de réussite. Il se joue de 2 à 6 joueurs à partir de 7 ans.

Objectif : se débarrasser le premier de son stock de cartes (30 à 2 joueurs), en complétant les 4 séries centrales.

Mon avis : c'est un jeu qui permet de changer de l'éternel UNO et qui est très prenant. Son avantage est le côté intergénérationnel qui plaira à toute la famille.

Ce jeu est disponible à la location à la ludothèque de Saint-Prex.

Heures d'ouverture : ma de 16 à 18h / me : de 10 à 11h30 / ve: de 16 à 18h / le premier samedi du mois : de 10 à 11h30. Fermé lundi et jeudi.

Ludothèque / Bibliothèque Centre du Vieux-Moulin Avenue de Taillecou.

Sociétés locales

Jouons au loto à Saint-Prex

Marc-André Lang

Le loto est certainement, avec les parties de jass, le jeu le plus populaire en Suisse romande.

Dans notre Commune, c'est le Groupement des Lotos de Saint-Prex qui en assure l'organisation. Il rassemble le Chœur mixte, le Club d'Accordéonistes L'Aurore, la Fanfare de la Verrerie, le FC Amical, le Saint-Prex BBC, la société de Gymnastique, la société du Sauvetage et la société de Tir Fleur de Lys.

Depuis quelques années déjà, le comité a opté pour des lotos au système fribourgeois où le crayon ou marker n'est plus de mise. Les numéros criés sont cachés par des jetons, pièces de monnaie ou autres petits porte-bonheur ; la carte de jeu étant la même pour les 24 séries jouées.

Quine, double ou carton ! C'est lorsque l'on entend ces joyeux mots bien criés que nos joueurs gagnent corbeilles garnies, viandes fumées, plateaux de fromages, bouteilles de vin ou encore appareils ménagers, voire bons d'achat. Les plus chanceux repartent avec des bons de voyages.

Depuis l'an dernier, les soirées de lotos sont égayées par le Bingo. Le billet est vendu Fr. 2.- et on doit y tracer trois numéros : le premier crié de chaque série. Aussitôt ce tiercé atteint, la personne gagne également un joli lot.

Jouer au loto est un moment convivial à passer entre amis mais c'est aussi une manière d'apporter son soutien aux sociétés locales organisatrices qui mettent toute leur motivation à garnir leurs finances, nécessaires à l'exercice régulier de leur activité favorite.

Cette année, retenez les dates des **22 et 29 novembre** ainsi que des **13 et 20 décembre.** Les SaintPreyards (et leurs amis bien entendu) sont attendus nombreux à la salle du Vieux-Moulin pour tenter leur chance.

Marché de Noël, le 30 novembre

Fabrice Dessaux

Retenez la date du **dimanche 30 novembre, de 10 à 16 heures.** C'est en effet le premier dimanche de l'Avent que la Société des Commerçants et Artisans de Saint-Prex organise un marché de Noël sur la place de l'Horloge et le long de la Grand-Rue.

Dès 10 heures, une quarantaine de stands proposeront des articles d'artisanat, des décorations de Noël ainsi que des idées de cadeau. Il y aura également à boire et à manger.

Le Père Noël débarque ! Mais le plus important, pour les petits… et quelques grands, sera certainement l'arrivée du Père Noël, à 11 heures au débarcadère. A Saint-Prex, le Père Noël arrive en bateau… entouré de ses lutines, du capitaine et des marins de la société de sauvetage !

Nous le suivrons ensuite en cortège, au rythme des tambours de la Jeunesse, jusqu'à la place de l'Horloge où plus de 300 cornets remplis de biscômes et autres bonbons seront offerts aux enfants par la société organisatrice.

La Société des Commerçants et Artisans de Saint-Prex vous propose de venir partager un bon moment, afin de bien débuter la période hivernale. Retrouvez-nous autour d'un bon verre, d'un vin chaud, d'une raclette ou encore de beaucoup d'autres bonnes choses ! Merci à elle et ses membres particulièrement actifs.

Soleil d'automne

Denise Annen

Soleil d'automne, fondé en 1968, regroupe femmes et hommes du 3e âge, protestants et catholiques des villages de Saint-Prex et environs. Nos effectifs sont de l'ordre d'une septantaine.

Le dernier vendredi de chaque mois, les membres se retrouvent à 14h au Foyer pour des causeries, films, musiques, suivis d'une tasse de thé.

En outre, nous organisons pour nos membres (sur inscription), un **Noël au Foyer, vendredi 12 décembre 2014. Renseignements :** Mmes Denise Annen, 021 806 23 07 ou Monique Bugnon, 021 806 21 72.

Vous êtes passionné de jeux de société ? Venez nous rejoindre le 2e mercredi du mois de 14h à 17h au Foyer. Si vous avez des difficultés à vous déplacer, nous venons vous chercher ! **Contact :** Mmes Lisette Agassiz, 021 806 18 34 ou Francine Burri, 021 806 14 04.

Nous collaborons avec Pro Senectute et la FVGA (Fédération Vaudoise de Gym, aquagym et danse pour les Aînés)

Cours à l'intention des seniors débutants et avancés : les **lundis de 16h30 à 17h30** au Vieux-Moulin. La cotisation annuelle de Fr. 70.- couvre une part de nos frais. **Contact :** 021 806 20 76 ou 021 806 12 61.

Tous les mardis, une équipe de 23 ou 26 personnes entre 45 et 75 ans « fait de la gym ». Notre société fonctionne…

Au repas de printemps, les 74 participants ont englouti 25 kg de choucroute ! Au repas d'automne ce furent 30 kilos de pommes de terre. La gym donne faim…

Récemment, une dame de 94 ans, avec un déambulateur, a participé à une visite de la CIMA à Sainte-Croix durant une heure et quart ! A la fin elle m'a remerciée de l'avoir acceptée. Elle avait pensé ne plus pouvoir sortir en groupe. Ça fait chaud au cœur d'être avec des aînés reconnaissants.

Le Parkour, un sport à découvrir

Marie-Anne Lüthi

Le Parkour, c'est « se déplacer en toute sécurité, baskets aux pieds, de la manière la plus efficace, d'un point A à un point B en utilisant les aménagements et obstacles urbains disséminés sur sa route » nous explique le Saint-Preyard Kevin Ryser, un des 6 adeptes (appelé traceur) de l'équipe de Saint-Prex. Parkour Team Jumper est une association sportive créée en 2009. Elle organise des démonstrations et propose un entrainement encadré dans la salle de sport du Vieux-Moulin le samedi matin.

Déjà 35 ans. C'est dans les années 1980, en France, que débute le Parkour. De nombreux jeunes enthousiastes et motivés s'approprient la ville comme terrain de sport. Les adeptes sont nombreux aux quatre coins du monde. Il y a des groupes féminins et même un groupe seniors en Angleterre. Dans cette discipline, chacun s'améliore selon ses aptitudes et perfectionne son répertoire moteur : saut de chat, saut de précision, saut de fond, détente, équilibre et apprendre à chuter, tout un programme où le mental est gage de réussite.

Dedans. L'entrainement en salle est important. Il permet de répéter inlassablement les sauts, les enchainements en toute sécurité afin d'acquérir une technique parfaite. Une bonne connaissance de son corps et de ses limites est un bon atout pour progresser.

Dehors. A l'extérieur, c'est le fruit de ce travail en salle que le passant découvre. Avec fluidité, rapidité et efficacité, les traceurs se déplacent tels les danseurs d'une chorégraphie. Des promeneurs, parfois étonnés, observent, certains posent des questions. « C'est toujours sympa d'expliquer ce qu'est notre sport, d'échanger et souvent les regards changent » commente Kevin.

Une ouverture sur la vie. Le Parkour c'est aussi une philosophie de vie. « Les obstacles physiques que nous franchissons en ville, en forêt, nous aident à surmonter les obstacles de la vie » souligne Kevin. Et la compétition? «J'ai arrêté la gymnastique artistique, car je n'aimais pas les concours. Le Parkour m'a permis de poursuivre une activité sportive en utilisant les acquis des années d'entrainement, de jouer avec mon corps et de partager cette passion avec des amis.» Passion qui conduit l'équipe de Saint-Prex, à l'étranger : en été 2012, nos compères voyagent en Islande où pendant trois semaines, ils profitent jour et nuit du cadre naturel magnifique pour pratiquer leur art. Pour ces jeunes, chaque déplacement est propice à progresser : une barrière, un mur, une fontaine, un caillou : tout est exploité. « On trouve toujours un saut, un mouvement, une combinaison à tenter sur le terrain et c'est difficile de n'être que piéton ! » affirment-ils. A les voir, ça semble tellement facile !

L'avenir. L'avenir du Parkour n'est pas tout tracé. David Belle et Sébastien Foucan, les fondateurs de la discipline, se sont rendus au mois de juillet au CIO pour la présenter et la défendre. Une reconnaissance institutionnelle permettrait d'obtenir des subventions et d'intégrer, par exemple, les programmes scolaires. Par contre, qui dit fédération sportive, dit aussi organisation de compétitions, posant le risque que certaines grandes marques s'emparent de la discipline à des fins commerciales. Les traceurs ont ainsi peur d'y perdre l'âme de leur sport. « Nous voulons garder notre liberté et notre authenticité », clament en chœur nos adeptes locaux.

D'un lieu... L'endroit de prédilection de nos artistes ? Le collège du Cherrat. A m'y promener, je le comprends aisément, j'ai presque envie de tenter un saut entre deux murs et de m'accrocher au toit plat ! Ce ne restera heureusement qu'une envie...

...à l'autre. Avec les nouvelles infrastructures de Marcy, les traceurs disposeront d'un lieu extérieur pour s'entraîner. La Commune les a approchés pour connaître leurs besoins. Un parcours intégrera le projet. L'installation comprendra, sur environ 10 mètres carrés, des murs, des recks, des barrières, des plates-formes. De quoi attirer de nouveaux membres au sein de cette association pilotée par des jeunes attachants et dynamiques.

De gauche à droite : Kevin, Gisli, Simon, Jérémie et Brice

Agenda de novembre 2014 à février 2015

Novembre

Je 13 + ve 14 + sa 15, 20h30, « Un habit pour l'hiver ». Une pièce de Claude Rich, Caveau. Org. : Les Jars Noirs.

Sa 15, 16h, Nuit du jeu. Vieux-Moulin. Org. : Cabane des jeunes et Ludothèque.

Du ve 21 novembre au di 7 décembre, Exposition Susan Litsios. Salle Araucaria. Org. : Association Espace Catherine Colomb.

Ve 21, 19h30 ; inscriptions : 18h45, Match aux cartes. Vieux Moulin. Org. : L'Aurore.

Ve 21, 14h, Loto. Foyer. Org. : Soleil d'automne.

Sa 22 + 29, 20 h, Lotos. Vieux-Moulin. Org. : Groupement des Lotos.

Ve 28 + sa 29, 20h15, Spectacle de danse hip-hop « Dreams ». Cherrat. Org. : Santo Di Pollina.

Di 30, 10h, Marché de Noël du Bourg. Bourg de Saint-Prex. Org. : Société des commerçants et artisans de Saint-Prex. **10h** - **16h** ouverture des stands. **11h** arrivée du Père Noël par le lac, cortège et distribution d'un présent aux enfants.

Décembre

Me 3, dès 14h, Noël des aînés. Salle Cécile Allaman. Org. : paroisse catholique.

Ve 5 + sa 6, 20h, Soirée annuelle. Cherrat. Org. : Sté de Gymnastique / FSG.

Sa 6, Téléthon. Centre Coop, déchèterie et place de l'Horloge. Org. : Amicale du CIBEST, Samaritains et Jeunes sapeurs-pompiers. Stand à la déchèterie, de **9h à 13h**, vente de peluches. Stand à la Tour de l'Horloge de **9h à 12h**, vente de peluches et vin chaud. Stand au Centre Coop, de **9h à 15h**, vente de peluches. **Repas de soutien - choucroute garnie**, dès **18h30**, salle du Vieux-Moulin.

Sa 6 et 13, de 9h30 à 16h, Lu 8 à Ve 12, de 9h à 17h30, Vente de Noël des ateliers artisanaux. Perceval, Rte de Lussy 45. Org. : Fondation Perceval.

Di 7, 17h, Concert de Noël. Vieux-Moulin. Org. : Les Concerts Classiques de la Région Morgienne.

Ve 12, 14h, Noël. Foyer. Org. : Soleil d'automne.

Sa 13 + 20, 20h, Loto. Vieux-Moulin. Org. : Groupement des Lotos.

Sa 13 + di 14, 8h, Tournoi des juniors. Cherrat. Org. : FC Amical.

Di 14, 9h15, Culte. Temple de Saint-Prex. Org. : paroisse protestante.

Ma 16, 19h30, Tournoi de volleyball. Cherrat. Org. : Gym-hommes / FSG.

Ve 19, 12h, Chantée suivie d'une soupe. Place de l'Horloge. Org. : les écoles.

Je 25, 10h, Culte de Noël avec le Chœur mixte de Saint-Prex. Temple de Saint-Prex. Org. : paroisse protestante.

Janvier

Sa 10, 21h, Bal du P'tit Nouvel An. Au Vieux-Moulin. Org. : Jeunesse.

Di 11, dès 9h, Ouverture de la pêche. Dès 11h30, apéritif et soupe aux pois. CNT. Org. : Cercle Nautique de Taillecou.

Sa 24, 20h + di 25, 17h, Fresco Trio de Hollande. Eglise romane. Les Concerts Classiques de la Région Morgienne.

Février

Me 5, 20h, Séance du Conseil communal. Salle du Conseil. Org. : Commune.

Sa 8, 20h15, Soirée annuelle. Vieux-Moulin. Org. : L'Aurore.

Ve 14, 20h30, Cabaret de la Saint-Valentin. Vieux-Moulin. Org. : Commission culturelle.

Ve 28, 12h30, Choucroute sur inscription (021 806 23 07). Foyer. Org. : Soleil d'automne.

Impressum

Administration
journal@saintprex.ch

Municipale responsable
Carine Tinguely

Accompagnement éditorial
et coordination générale
Delacrétaz & Associés, Lausanne

Maquette et dessins
Atelier UBU, Lausanne

Impression
Imprimerie Hermann SA, Morges